

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7 - 9
Situation financière	10 - 11
Flux de trésorerie	12
Notes complémentaires	13 - 23
Renseignements complémentaires	24 - 26

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil Économique de Beauce (CEB)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Conseil Économique de Beauce (CEB)** (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé la composante subvention de certains prêts assortis de conditions avantageuses qu'elle accorde et n'a pas amorti ces avantages selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, en raison de cette dérogation aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilit  s de la direction et des responsables de la gouvernance    l'  gard des   tats financiers

La direction est responsable de la pr  paration et de la pr  sentation fid  le des   tats financiers conform  ment aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contr  le interne qu'elle consid  re comme n  cessaire pour permettre la pr  paration d'  tats financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la pr  paration des   tats financiers, c'est    la direction qu'il incombe d'  valuer la capacit   de l'entit      poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas   ch  ant, les questions relatives    la continuit   de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuit   d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entit   ou de cesser son activit   ou si aucune autre solution r  aliste ne s'offre    elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financi  re de l'entit  .

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilit  s    l'  gard de l'audit des   tats financiers sont d  crites de fa  on plus d  taill  e dans l'annexe jointe    notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie int  grante de notre rapport.

Delish & Associ  s GENCL

(1)

Ville de Saint-Georges
Le 19 mars 2019

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA, permis de comptabilit   publique no A108564

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****6**

	2018	2017
Produits		
Contributions du milieu (tableau A)	824 754 \$	694 706 \$
Programmes du gouvernement du Québec (tableau B)	<u>30 480</u>	<u>196 026</u>
	<u>855 234</u>	<u>890 732</u>
Charges		
Frais d'administration (tableau C)	677 503	642 299
Animation économique et autres (tableau D)	<u>160 759</u>	<u>218 241</u>
	<u>838 262</u>	<u>860 540</u>
Excédent des produits sur les charges avant les autres éléments	<u>16 972</u>	<u>30 192</u>
Projets gérés par le CEB (tableau E)	45 680	21 431
MFEQ - Amortissement de l'apport reporté	<u>-</u>	<u>204 464</u>
	<u>45 680</u>	<u>225 895</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>62 652 \$</u></u>	<u><u>256 087 \$</u></u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

7

Non grevé d'affectations

	Maison du tourisme	Fonction- nement	2018 Total	2017 Total
Solde au début	133 126 \$	475 951 \$	609 077 \$	321 790 \$
Excédent des produits sur les charges	-	62 652	62 652	256 087
Virements interfonds (notes 2 et 4)	-	15 000	15 000	35 490
Investis en immobilisations (note 10)	-	1 535	1 535	(4 290)
Solde à la fin	<u>133 126 \$</u>	<u>555 138 \$</u>	<u>688 264 \$</u>	<u>609 077 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

8

Grevé d'affectations

	Aide aux entreprises	Crédit commu- nautaire	Projets en tourisme	Dévelop- pement collectif	Économie sociale	Jeunes promoteurs	2018 Total	2017 Total
Solde au début	50 719 \$	36 788 \$	458 203 \$	60 602 \$	89 619 \$	79 358 \$	775 289 \$	810 779 \$
Virements interfonds (note 4)	-	-	-	(10 000)	-	(5 000)	(15 000)	(35 490)
Solde à la fin	<u>50 719 \$</u>	<u>36 788 \$</u>	<u>458 203 \$</u>	<u>50 602 \$</u>	<u>89 619 \$</u>	<u>74 358 \$</u>	<u>760 289 \$</u>	<u>775 289 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

9

Investis en immobilisations

	Fonction- nement	2018 Total	2017 Total
Solde au début	29 136 \$	29 136 \$	24 846 \$
Variation des actifs nets investis en immobilisations (note 10)	<u>(1 535)</u>	<u>(1 535)</u>	<u>4 290</u>
Solde à la fin	<u>27 601 \$</u>	<u>27 601 \$</u>	<u>29 136 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2018

10

	Maison du Tourisme	Fonction- nement	2018 Total	2017 Total
Actif				
Actif à court terme				
Encaisse	- \$	267 556 \$	267 556 \$	541 283 \$
Placements temporaires	-	1 232 983	1 232 983	724 620
Comptes clients et autres créances (note 5)	-	74 937	74 937	67 633
Avances interactivités	133 126	-	-	-
Frais payés d'avance	-	4 399	4 399	11 541
Placements réalisables à court terme (note 6)	-	61 115	61 115	56 927
	133 126	1 640 990	1 640 990	1 402 004
Placements (note 6)	-	102 826	102 826	106 581
Immobilisations corporelles (note 7)	-	27 601	27 601	29 136
	<u>133 126 \$</u>	<u>1 771 417 \$</u>	<u>1 771 417 \$</u>	<u>1 537 721 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2018

11

	Maison du Tourisme	Fonction- nement	2018 Total	2017 Total
Passif				
Passif à court terme				
Créditeurs (note 8)	- \$	106 374 \$	106 374 \$	90 829 \$
Contributions perçues d'avance	-	40 500	40 500	22 890
Apports reportés (note 9)	-	148 389	148 389	10 500
Avances interactivités	-	133 126	-	-
	-	428 389	295 263	124 219
Actif net				
Non grevé d'affectations	133 126	555 138	688 264	609 077
Grevé d'affectations	-	760 289	760 289	775 289
Investis en immobilisations	-	27 601	27 601	29 136
	133 126	1 343 028	1 476 154	1 413 502
	<u>133 126 \$</u>	<u>1 771 417 \$</u>	<u>1 771 417 \$</u>	<u>1 537 721 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****12**

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	62 652 \$	256 087 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 694	7 125
Amortissement des apports reportés	-	(204 464)
Provision pour effets douteux et radiés	<u>5 000</u>	<u>5 000</u>
	74 346	63 748
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	<u>170 882</u>	<u>(85 422)</u>
	<u>245 228</u>	<u>(21 674)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(43 000)	(47 000)
Encaissement des placements	37 567	16 065
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(5 159)</u>	<u>(11 415)</u>
	<u>(10 592)</u>	<u>(42 350)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	234 636	(64 024)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 265 903</u>	<u>1 329 927</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>1 500 539 \$</u></u>	<u><u>1 265 903 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

1. Forme juridique et objectifs de l'entité

L'entité, issue d'une fusion entre le Centre Local de Développement de Beauce-Sartigan et le Conseil Économique de Beauce, en date du 26 mars 2013 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant eu prise d'effet le 1er janvier 2013, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir le développement industriel et commercial, social et culturel durable de la région de la Beauce-Sartigan.

Les activités de fonctionnement incluent les activités d'économie sociale, jeunes promoteurs, soutien au travail autonome, mentorat et l'aide aux entreprises.

2. Redressement des exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, l'organisme a constaté que la radiation des effets douteux au montant de 25 490 \$ n'aurait pas dû affecter les résultats de l'exercice précédent mais bien les affectations internes du fonds de fonctionnement. En conséquence, les affectations internes dans le suivi de l'actif non affecté de l'exercice au 31 décembre 2017 ont été augmentées de 25 490 \$, montant auquel s'ajoute une affectation interne de 10 000 \$ portant le total à 35 490 \$.

3. Méthodes comptables

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Présentation de l'organisme contrôlé

L'organisme sans but lucratif contrôlé par l'entité n'est pas consolidé.

3. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des activités d'animation économique sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes clients et autres créances et des placements.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des crédateurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Enseigne	Dégressif	30%
Mobilier de bureau	Dégressif	30%
Équipement informatique	Dégressif	20%

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

16

4. Virements interfonds et affectations internes

Au cours de l'exercice, une somme de 5 000 \$ a été affectée du fonds Jeunes Promoteurs vers le fonds Général pour compenser la radiation d'effets à recevoir effectuée antérieurement. De plus, une somme de 10 000 \$ a été affectée du fonds Développement collectif vers le fonds Général pour le Plan Culturel de la MRC d'un montant de 5 000 \$ et pour La Beauce Embauche d'un montant de 5 000 \$.

5. Comptes clients et autres créances

	2018	2017
Emploi-Québec - Cellule de propulsion	11 729 \$	- \$
Emploi-Québec - Soutien aux travailleurs autonomes	8 761	7 620
Emploi-Québec - La Beauce Embauche	21 770	15 766
Emploi-Québec - Planification stratégique	-	6 870
Emploi-Québec - Savoir Affaires	16 190	-
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	-	18 828
Société de Développement de Beauce - organisme contrôlé	2 218	1 109
Autres	<u>14 269</u>	<u>17 440</u>
	<u>74 937 \$</u>	<u>67 633 \$</u>

6. Placements

	2018	2017
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs, ne portant pas intérêts, échéant à différentes dates entre mai 2019 et décembre 2022	47 500 \$	42 500 \$
Effets à recevoir, émis d'un organisme en vertu du fonds de développement des entreprises en économie sociale, ne portant pas intérêts, encaissables par versements mensuels variant de 167 \$ à 333 \$, échéant à différentes dates entre août 2020 et mai 2024	63 214	55 071

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

17

6. Placements (suite)

	2018	2017
Effet à recevoir d'un montant initial de 100 000 \$, sans intérêts, actualisé à un taux de 5,25%, encaissable par versements annuels de 20 000 \$, échéant en décembre 2020	54 211	68 796
Effets à recevoir, 2%, encaissables par versements mensuels variant de 43 \$ à 91 \$ en capital et intérêts, échéant à différentes dates entre juin et juillet 2021	4 016	2 141
Provision pour effets douteux	(5 000)	(5 000)
	163 941	163 508
Tranche des placements réalisables à moins d'un an	61 115	56 927
	<u>102 826 \$</u>	<u>106 581 \$</u>

7. Immobilisations corporelles

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	3 564 \$	3 564 \$	- \$	- \$
Enseigne	437	437	-	-
Mobilier de bureau	61 133	58 676	2 457	3 510
Équipement informatique	86 115	60 971	25 144	25 626
	<u>151 249 \$</u>	<u>123 648 \$</u>	<u>27 601 \$</u>	<u>29 136 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

18

8. Créiteurs

	2018	2017
Comptes fournisseurs et frais courus	28 922 \$	19 551 \$
Salaires à payer	55 310	48 235
Sommes à remettre à l'état	<u>22 142</u>	<u>23 043</u>
	<u>106 374 \$</u>	<u>90 829 \$</u>

9. Apports reportés

	2018			2017
	Savoir Affaires	La Beauce Embauche	Cellule Propulsion	Total
Solde au début	- \$	10 500 \$	- \$	10 500 \$
Plus :				
Montant reçu au cours de l'exercice	321 190	233 430	17 609	572 229
Moins :				
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(212 190)</u>	<u>(208 155)</u>	<u>(13 995)</u>	<u>(434 340)</u>
Solde à la fin	<u>109 000 \$</u>	<u>35 775 \$</u>	<u>3 614 \$</u>	<u>148 389 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

19

10. Actifs nets investis en immobilisations

	Fonction- nement	2018	2017
Les sommes investies en immobilisations correspondent à :			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5 159 \$	5 159 \$	11 415 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(6 694)</u>	<u>(6 694)</u>	<u>(7 125)</u>
	<u>(1 535) \$</u>	<u>(1 535) \$</u>	<u>4 290 \$</u>

11. Organisme contrôlé

La Société de Développement de Beauce est contrôlée par le Conseil Économique de Beauce étant donné que le conseil d'administration de celle-ci participe à l'élaboration des politiques de la Société de développement de Beauce et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques.

La Société de développement est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

L'objectif de la Société de Développement de Beauce est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beauce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beauce.

Les états financiers sommaires de la Société de Développement sont les suivants:

	2018	2017
Actif		
Certificats de placements garantis	16 736 \$	31 659 \$
Placements	<u>437 240</u>	<u>436 897</u>
	<u>453 976 \$</u>	<u>468 556 \$</u>
Passif		
Comptes fournisseurs et frais courus	1 035 \$	1 035 \$
Montant dû au Conseil Économique de Beauce	<u>2 218</u>	<u>1 109</u>
	<u>3 253</u>	<u>2 144</u>
Actif net		
Non grevé d'affectations	<u>450 723</u>	<u>466 412</u>
	<u>453 976 \$</u>	<u>468 556 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2018****21****11. Organisme contrôlé (suite)**

	2018	2017
Résultats		
Produits	420 \$	440 \$
Charges		
Contributions - CEB :		
La Beauce Embauche	-	5 000
Planification stratégique	-	13 000
Savoir Affaires	15 000	-
Autres charges	<u>1 109</u>	<u>1 109</u>
	<u>16 109</u>	<u>19 109</u>
	<u>(15 689) \$</u>	<u>(18 669) \$</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(10 995) \$	(14 205) \$
Activités d'investissement	<u>(3 928)</u>	<u>(4 731)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(14 923) \$</u>	<u>(18 936) \$</u>

12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2018	2017
Comptes clients et autres créances	(7 304) \$	(29 165) \$
Frais payés d'avance	7 142	6 743
Créditeurs	15 545	(35 790)
Contributions perçues d'avance	17 610	2 340
Apports reportés	<u>137 889</u>	<u>(29 550)</u>
	<u>170 882 \$</u>	<u>(85 422) \$</u>

13. Engagements contractuels

L'entité loue un local pour le fonctionnement du Conseil Économique de Beauce en vertu d'un bail qui vient à échéance en juin 2019. Le montant des loyers au cours de la prochaine année est de 15 143 \$. De plus, elle s'est engagée à verser 5 000 \$ en 2019 au Plan culturel de la MRC Beauce-Sartigan en guise d'aide financière non remboursable.

14. Régime de retraite simplifié

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié. En vertu de ce régime, l'entité verse au régime de l'employé une contribution égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 5% du salaire brut. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 24 794 \$.

15. Instruments financiers

Risques financiers

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'entité est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'entité à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux comptes clients et aux effets à recevoir. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Afin de réduire le risque de crédit sur les placements, l'entité exige des cautions personnelles des promoteurs.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2018.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

24

Tableau A

Contributions du milieu

	2018	2017
MRC de Beauce-Sartigan	457 886 \$	278 455 \$
Cotisations des membres	82 822	87 823
Apport des partenaires financiers	30 000	35 000
Animation économique et autres revenus		
Déjeuners et conférences	6 530	5 102
Tournoi de golf	84 329	82 847
Souper d'affaires et de prestige	53 780	56 350
Souper des jeunes gens d'affaires	69 260	66 689
Projet Manoeuvre	5 986	26 828
Planification stratégique	-	40 900
Cellule de Propulsion	13 995	-
Revenus d'intérêts	14 085	6 292
Autres	6 081	8 420
	<u>824 754 \$</u>	<u>694 706 \$</u>

Tableau B

Programmes du gouvernement du Québec

MFEQ - Entente de gestion annuelle	- \$	166 094 \$
Soutien aux travailleurs autonomes (STA)	<u>30 480</u>	<u>29 932</u>
	<u>30 480 \$</u>	<u>196 026 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

25

Tableau C**Frais d'administration**

	2018	2017
Salaires et charges sociales	552 453 \$	524 580 \$
Loyer	32 320	32 502
Assurances	3 257	3 146
Entretien et réparations des locaux	10 758	8 869
Voyages et déplacements	7 393	5 367
Réceptions et représentations	14 934	11 960
Frais de réunions	3 209	2 674
Publicité et promotion	10 244	4 284
Formation	1 640	7 240
Télécommunications	7 427	7 578
Papeterie et fournitures de bureau	8 657	7 809
Associations et cotisations	1 015	290
Honoraires professionnels	11 497	12 704
Intérêts et frais bancaires	1 005	1 171
Effets douteux et radiés	5 000	5 000
Amortissement des immobilisations corporelles	6 694	7 125
	<u>677 503 \$</u>	<u>642 299 \$</u>

Tableau D**Animation économique et autres**

Tournoi de golf	48 735 \$	49 402 \$
Souper d'affaires et de prestige	31 800	30 991
Souper des jeunes gens d'affaires	34 760	35 295
Projet Manoeuvre	5 835	22 062
Planification stratégique	-	50 469
Mentorat	13 276	12 194
Chaudière-Appalaches Économique	2 000	2 000
Cellule de Propulsion	13 995	-
Autres	10 358	15 828
	<u>160 759 \$</u>	<u>218 241 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

26

Tableau E

Projets gérés par le CEB

	2018	2017
Revenus - Savoir Affaires	212 190 \$	- \$
Dépenses - Savoir Affaires	<u>(188 414)</u>	<u>-</u>
	<u>23 776</u>	<u>-</u>
Revenus - La Beauce Embauche	208 155	98 800
Dépenses - La Beauce Embauche	<u>(186 251)</u>	<u>(80 387)</u>
	<u>21 904</u>	<u>18 413</u>
Revenus - Journée Ressources Humaines	43 212	45 286
Dépenses - Journée Ressources Humaines	<u>(43 212)</u>	<u>(42 268)</u>
	<u>-</u>	<u>3 018</u>
Revenus - Formation	32 912	15 933
Dépenses - Formation	<u>(32 912)</u>	<u>(15 933)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>45 680 \$</u>	<u>21 431 \$</u>